

Notices

Bluetooth Safety and Specifications

Contains Bluetooth module model: DBUB-E207

This document provides safety instructions and describes the specifications. Read this document carefully before use to ensure your safety and product performance.

U.S.

Contains FCC ID: BKMAE-E207

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Caution: Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this equipment.

This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Radiation Exposure Statement:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance 8 in (20 cm) between the radiator and your body.

Canada

Contains IC: 1052D-E207

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

This device complies with RSS-210 of the Industry Canada Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Radiation Exposure Statement:

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance 20cm between the radiator & your body.

Declaration of Conformity

According to 47CFR, Part 2 and 15, Class B Personal Computers and Peripherals; and/or CPU Boards and Power Supplies used with Class B Personal Computers

We: Epson America, Inc.
Located at: 3840 Kilroy Airport Way, MS 3-13
Long Beach, CA 90806
Telephone: (562) 290-5254

Declare under sole responsibility that the product identified herein, complies with 47CFR Part 2 and 15 of the FCC rules as a Class B digital device. Each product marketed, is identical to the representative unit tested and found to be compliant with the standards. Records maintained continue to reflect the equipment being produced can be expected to be within the variation accepted, due to quantity production and testing on a statistical basis as required by 47CFR §2.909. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Trade Name: EPSON
Type of Product: Projector
Model: H502A
Marketing Name: PowerLite Home Cinema 3020e

Epson America, Inc. Limited Warranty

Two-Year Projector Limited Warranty, 90-Day Lamp Limited Warranty and 1-Year 3D Glasses Limited Warranty

What Is Covered: Epson America, Inc. (“Epson”) warrants to the original retail purchaser of the EPSON projector product enclosed with this limited warranty statement that the product, if purchased new and operated in the United States, Canada, or Puerto Rico will be free from defects in workmanship and materials for a period of two (2) years from the date of original purchase. This limited warranty applies only to the projector and not to the projector lamp or 3D glasses. The projector lamp carries a limited warranty period of ninety (90) days from the date of original purchase. The 3D glasses carry a limited warranty period of one (1) year from the date of original purchase. For warranty service, you must provide proof of the date of original purchase.

What Epson Will Do To Correct Problems: If your product requires service during the limited warranty period, please call Epson at the number on the bottom of this statement and be prepared to provide the model, serial number, and date of original purchase. Epson will, at its option, repair or replace the defective unit, without charge for parts or labor. If Epson authorizes an exchange for the defective projector, Epson will ship a replacement projector to you, freight prepaid, so long as you use an address in the United States, Canada, or Puerto Rico. You are responsible for securely packaging the defective unit and returning it to Epson within five (5) working days of receipt of the replacement. Epson requires a debit or a credit card number to secure the cost of a replacement projector in the event that you fail to return the defective one. When Epson authorizes an exchange for defective 3D glasses, you must first send in the defective glasses to Epson. Once we have received your defective glasses Epson will ship a replacement product to you, freight prepaid, so long as you use an address in the United States, Canada, or Puerto Rico. If Epson authorizes repair instead of exchange, Epson will direct you to send your product to Epson or its authorized service center, where the product will be repaired and sent back to you. You are responsible for packing the product and for all costs to and from the EPSON authorized service center. When warranty service involves the exchange of the product or of a part, the item replaced becomes Epson property. The exchanged product or part may be new or refurbished to the Epson standard of quality, and at Epson’s option, the replacement may be another model of like kind and quality. Epson’s liability for replacement of the covered product will not exceed the original retail selling price of the covered product. Exchange or replacement products or parts assume the remaining warranty period of the product covered by this limited warranty. If Epson replaces the lamp as part of the warranty service, the replacement lamp carries the limited 90-day warranty stated above.

What This Warranty Does Not Cover: This warranty covers only normal use in the United States, Canada or Puerto Rico. Twenty-four hours per day or other excessive continual use is not considered normal use. This warranty does not cover consumables such as filters. This warranty is not transferable. Epson is not responsible for warranty service should the EPSON label or logo or the rating label or serial number be removed. Epson is not responsible for warranty service should the product fail to be properly maintained or fail to function properly as a result of misuse, abuse, improper installation, neglect, improper shipping, damage caused by disasters such as fire, flood, and lightning, improper electrical current, software problems, interaction with non-EPSON products, or service other than by Epson or an EPSON Authorized Servicer. Postage, insurance, or shipping costs incurred in presenting your EPSON product for carry-in warranty service are your responsibility. Epson will pay for all freight charges if you choose to send your unit to Epson for repair. If a claimed defect cannot be identified or reproduced in service, you will be held responsible for costs incurred.

THE WARRANTY AND REMEDY PROVIDED ABOVE ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. SOME LAWS DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OF IMPLIED WARRANTIES. IF THESE LAWS

APPLY, THEN ALL EXPRESS AND IMPLIED WARRANTIES ARE LIMITED TO THE WARRANTY PERIOD IDENTIFIED ABOVE. UNLESS STATED HEREIN, ANY STATEMENTS OR REPRESENTATIONS MADE BY ANY OTHER PERSON OR FIRM ARE VOID. IN THE EVENT THE REMEDIES ABOVE FAIL, EPSON'S ENTIRE LIABILITY SHALL BE LIMITED TO A REFUND OF THE PRICE PAID FOR THE EPSON PRODUCT COVERED BY THIS LIMITED WARRANTY. EXCEPT AS PROVIDED IN THIS WRITTEN WARRANTY, NEITHER EPSON AMERICA, INC. NOR ITS AFFILIATES SHALL BE LIABLE FOR ANY LOSS, INCONVENIENCE, OR DAMAGE, INCLUDING DIRECT, SPECIAL, INCIDENTAL, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, RESULTING FROM THE USE OR INABILITY TO USE THE EPSON PRODUCT, WHETHER RESULTING FROM BREACH OF WARRANTY OR ANY OTHER LEGAL THEORY.

In Canada, warranties include both warranties and conditions.

Some jurisdictions do not allow limitations on how long an implied warranty lasts and some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations and exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from jurisdiction to jurisdiction.

To find the EPSON Authorized Reseller nearest you, please visit our website at: www.epson.com.

To find the EPSON Customer Care Center nearest you, please visit www.epson.com/support.

To contact the EPSON ConnectionSM, please call (800) 637-7661 or (562) 276-4394 in the U.S. and (905) 709-3839 in Canada or write to Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.

Avis

French

Consignes de sécurité et caractéristiques du module Bluetooth

Contient un module Bluetooth de modèle : DBUB-E207

Ce document contient des consignes de sécurité et une description des caractéristiques. Lisez attentivement ce document avant l'utilisation pour assurer votre sécurité ainsi que le rendement optimal du produit.

É.-U. :

Contient FCC ID : BKMAE-E207

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. L'utilisation de l'appareil doit s'effectuer selon deux conditions : 1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences néfastes, et 2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, y compris celles qui risquent de provoquer un fonctionnement indésirable.

À l'issue des tests dont il a fait l'objet, cet appareil a été déclaré conforme aux normes des appareils numériques de classe B, conformément à la partie 15 de la réglementation FCC. Ces normes sont destinées à assurer un niveau de protection adéquat contre les interférences dans les installations résidentielles. Cet appareil produit, utilise et peut émettre des fréquences radioélectriques et, s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux directives, peut brouiller les ondes radio ou télévisuelles. Toutefois, il est impossible de garantir qu'aucune interférence ne se produira dans une installation particulière. Si cet équipement brouille la réception des ondes radio et télévisuelles, ce que vous pouvez déterminer en éteignant et en rallumant l'équipement, nous vous encourageons à prendre l'une ou plusieurs des mesures correctives suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne.
- Éloignez l'appareil du récepteur.
- Branchez l'appareil dans une autre prise ou dans un autre circuit que celui du récepteur.
- Demandez conseil au revendeur de l'appareil ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

Mise en garde : Toute modification non expressément autorisée par le fabricant peut annuler la permission d'utilisation du matériel.

Cet émetteur ne doit pas être installé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ou utilisé conjointement à une autre antenne ou un autre émetteur.

Déclaration d'exposition aux radiations :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Canada

Contient IC : 1052D-E207

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Ce dispositif est conforme à la norme CNR-210 d'Industrie Canada applicable aux appareils radio exempts de licence. Son fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas produire de brouillage préjudiciable, et (2) ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage susceptible de provoquer un fonctionnement indésirable.

Déclaration d'exposition aux radiations :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Déclaration de conformité

Selon la norme 47CFR, parties 2 et 15 régissant les ordinateurs personnels et périphériques de classe B, et/ou les unités centrales et les dispositifs d'alimentation électrique utilisés avec les ordinateurs personnels de classe B :

Nous : Epson America, Inc.
Situés à : 3840 Kilroy Airport Way, MS 3-13,
Long Beach, CA 90806
Téléphone : (562) 290-5254

Déclarons sous notre seule et unique responsabilité que le produit identifié dans la présente est conforme à la norme 47CFR, parties 2 et 15, des règles FCC régissant les dispositifs numériques de classe B. Chaque produit commercialisé est identique à l'appareil représentatif testé et jugé conforme aux normes. Les dossiers tenus indiquent que l'équipement produit se situe dans les limites acceptables, du fait de la production en quantité et des essais réalisés sur une base statistique, en conformité avec le règlement 47CFR, alinéa 2.909. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer de brouillage préjudiciable et, (2) cet appareil doit accepter tout brouillage reçu, y compris le brouillage pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

Nom commercial : EPSON
Type de produit : Projecteur
Modèle : H502A
Nom de marketing : PowerLite Home Cinema 3020e

Garantie limitée d'Epson America, Inc.

Garantie limitée de deux ans sur le projecteur, garantie limitée de 90 jours sur la lampe et garantie limitée d'un an sur les lunettes 3D.

Ce que couvre la garantie : Epson America, Inc. (« Epson ») garantit au premier acheteur au détail que le produit EPSON couvert par la présente garantie limitée, s'il est acheté neuf et utilisé seulement au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico, sera exempt de défaut de fabrication et de vice de matériau pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat d'origine. Cette garantie limitée s'applique seulement au projecteur. Elle ne s'applique pas à la lampe du projecteur ou aux lunettes 3D. La lampe du projecteur a une garantie limitée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat d'origine. Les lunettes 3D ont une

garantie limitée de un (1) an à compter de la date d'achat d'origine. Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes : Si votre produit doit être réparé durant la période où il est couvert par la garantie limitée, veuillez appeler Epson au numéro inscrit dans le bas de cette déclaration et assurez-vous d'être en mesure d'indiquer le modèle, le numéro de série et la date d'achat d'origine. Epson pourra, à son choix, réparer ou remplacer l'appareil défectueux sans frais de pièces ou de main d'œuvre.

Si Epson autorise le remplacement du projecteur défectueux, Epson vous enverra un projecteur de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico. Il vous incombe d'emballer correctement l'unité défectueuse et de la retourner à Epson dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu l'unité de remplacement. Epson vous demandera un numéro de carte de crédit ou de débit pour couvrir le coût du projecteur de remplacement au cas où vous ne retourneriez pas le produit défectueux. Lorsqu'Epson autorise le remplacement de lunettes 3D défectueuses, vous devez d'abord retourner les lunettes défectueuses à Epson. Une fois que nous aurons reçu vos lunettes défectueuses, Epson vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico. Pour une réparation du produit, Epson vous demandera de lui envoyer ce dernier directement ou à son centre de service autorisé qui réparera le produit et vous le renverra. Vous avez la responsabilité d'emballer le produit et devez défrayer les coûts d'expédition vers et depuis le centre de service autorisé EPSON. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'article remplacé devient propriété d'Epson. Le produit ou la pièce de rechange pourront être neufs ou avoir été remis à neuf selon les normes de qualité d'Epson et, au choix d'Epson, le produit de remplacement peut être un autre modèle de type et de qualité semblables. La responsabilité d'Epson pour le remplacement du produit couvert par la présente garantie ne peut dépasser le prix de vente d'origine du produit couvert. Les produits et pièces de rechange sont couverts pour la période de garantie restante du produit couvert par la présente garantie limitée. Si Epson remplace la lampe lors d'une intervention au titre de la garantie, la lampe de rechange porte la garantie limitée de 90 jours énoncée plus haut.

Ce que la garantie ne couvre pas : Cette garantie suppose l'utilisation normale du produit au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico. Une utilisation vingt-quatre heures sur vingt-quatre ou toute autre utilisation continue ou excessive n'est pas considérée comme une utilisation normale. Cette garantie ne couvre pas les consommables tels que les filtres. La présente garantie n'est pas transférable. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo EPSON, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés de l'appareil. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie si le produit n'est pas correctement entretenu ou ne fonctionne pas correctement en raison d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de dommages causés par un incendie, une inondation, la foudre, une surtension électrique, des problèmes logiciels, une interaction avec des produits de marque autre qu'Epson ou d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'Epson ou un prestataire de service EPSON agréé. Les frais d'affranchissement, d'assurance ou d'expédition engagés pour faire réparer votre produit EPSON au titre de la garantie avec retour en atelier seront à votre charge. Epson défraiera tous les frais de transport si vous choisissez d'envoyer votre unité à Epson pour effectuer les réparations. Si une anomalie déclarée ne peut être identifiée ou reproduite, les frais engagés seront à votre charge.

CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS SY LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE NON-VIOLATION OU D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE. CERTAINES LOIS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES. SI CES LOIS S'APPLIQUENT À VOUS, TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES SE LIMITENT À LA PÉRIODE DE GARANTIE DÉFINIE CI-DESSUS. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITE PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE. EN CAS D'ÉCHEC DU RECOURS CI-DESSUS, LA SEULE RESPONSABILITÉ D'EPSON SERA LIMITÉE À UN REMBOURSEMENT

DU PRIX PAYÉ POUR LE PRODUIT EPSON COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES DANS CETTE GARANTIE ÉCRITE, NI EPSON AMERICA, INC. NI SES FILIALES NE POURRONT ÊTRE TENUES RESPONSABLES EN CAS DE PERTE, INCONVÉNIENTS OU DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES DIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU PRODUIT EPSON, QUE CE SOIT À LA SUITE DU NON-RESPECT DE LA GARANTIE OU D'UNE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions.

Certains territoires n'autorisant pas les limitations qui s'appliquent à la durée d'une garantie implicite et d'autres n'autorisant pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, il est possible que les limitations et exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas à vous. La présente garantie vous donne des droits juridiques spéciaux auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits pouvant varier d'un territoire à l'autre.

Pour obtenir les coordonnées d'un revendeur autorisé EPSON le plus près de vous, veuillez visiter le site Web à l'adresse : www.epson.ca.

Pour obtenir les coordonnées du centre de service agréé EPSON le plus près de vous, veuillez visiter le site Web www.epson.ca/support.

Pour communiquer avec EPSON ConnectionMS, veuillez composer le 1 800 637-7661 ou le (905) 709-3839 (Canada) ou le (562) 276-4394 (É.-U.). Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012, É.-U.



412372300

CPD-37717
Printed in XXXXX
Pays d'impression : XXXXXX